Image not found or type unknown

Dem de remb achatd frauduleux sur internet via ma carte bleue

Par **NIKLAIRE**, le **24/02/2010** à **15:00**

Bonjour,

Si avocat gratuit, oui j'accepte. Dans le cas contraire, utiliser le moyen gratuit pour m'apporter votre réponse, avec mes remerciements anticipés.

J'ai constaté des achats CB via internet, sur 12 mois glissants.
J'ai mis en oppositon ma carte bleue, fait une déclaration au commissariat.
J'ai fait une réclamation concernant le remboursement de ces sommes effectuées non autorisées par moi, à ma grande surprise.

Ma banque me dit ne pouvoir me rembourser que sur 120 jours, que faire?

Merci de votre diligence, bonne journée.

Claire

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés